La garde à vue

Par **laurejoly**, le **10/03/2006** à **11:16**

Bonjour ! J'ai un arrêt à commenter en procédure pénale de la chambre criminelle du 4 janvier 2005 , j'ai fait une ébauche de plan mais je voudrais votre avis sur la portée (le II B) ou l'ont doit ouvrir le sujet, en l'occurence ici sur la garde à vue... qqun pourrait-il m'éclairer un peu svp?

Par **Yann**, le **10/03/2006** à **12:12**

Avec plaisir, poste nous ton plan ici et on le regardera.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés